**Programme des Nations Unies pour le développement**

**Bureau de Terrain du Nord – Kivu, RDC**

**Notice de sélection pour Consultant Individuel**

**RECRUTEMENT D’UN CONSULTANT NATIONAL POUR L’ELABORATION D’UN PLAN DE DEVELOPPEMENT LOCAL DANS LA CHEFFERIE DE BASILI EN TERRITOIRE D’IRUMU EN PROVINCE D’ITURI**

**Référence du dossier : 05/IC/CIDD/2017**

Délai de réception des offres : **28 février 2017**

**Pays : République Démocratique du Congo – RDC**

**Intitulé de la mission** **:** Recrutement d’un Consultant national pour l’élaboration d’un Plan de Développement Local de la chefferie de Basili en Territoire d’Irumu en Province d’Ituri

**Type de Contrat :** Contrat Individuel

**Niveau de poste :** **Consultant national**

**Durée de la mission** 30 jours

**Lieu d’affectation : T**erritoire d’Irumu, en Province de l’Ituri

**Date de démarrage** : 15 mars 2017

**Localisation** : Chefferie de Basili (territoire d’Irumu) en Province de l’Ituri

Prière envoyer vos propositions (propositions technique et propositions financières) dûment signée à l’adresse e-mail[soumission.goma@undp.org](mailto:soumission.goma@undp.org) avec mention de la référence du dossier : **05**/**IC/CIDD/2017,** « **Proposition de services pour un consultant pour l’élaboration d’un plan de développement local en Ituri ».**

**Votre proposition devra être reçue** au plus tard le **28 février 2017 à 16 Heures 00 de Goma**.

**Toute soumission qui sera reçu après cette heure sera automatiquement rejetée**

Le PNUD répondra à toutes demandes de clarification lui parvenant au plus tard le  **24 février 2017** à l’adresse de messagerie infogoma.cd@undp.org ; merci d’indiquer la référence du dossier.

Les offres sont publiées sur les sites suivants du PNUD :

* <http://procurement-notices.undp.org>

1. **Contexte et justification de l’étude**

**1.1.- Brève description du projet**

Le projet « Réponse rapide pour la cohésion sociale et la relance économique au Sud Kivu et en Ituri », financé par le gouvernement du Japon et mis en œuvre par le PNUD, intervient dans ces deux provinces de la RDC pour répondre aux problématiques générales liées à la faible cohésion sociale, à la recrudescence de conflits sociaux et communautaires, parfois avec une dimension ethnique, à l’insuffisance de moyens d’existence et de perspectives économiques, affectant notamment la jeunesse, et aux défis de l’insécurité alimentaire.

Dans ce cadre, un des résultats du projet est le renforcement des performances et des capacités managériales et organisationnelles de l’administration locale, en tant que condition pour une meilleure gouvernance locale, pour une planification participative et une gestion appropriée du développement local.

En appuyant le processus de transition de l’urgence au développement dans les zones cibles, l’objectif du projet est de doter les ETD (entités territoriales décentralisées) des outils et des structures de planification locale axés sur une approche participative et inclusive impliquant les communautés, afin de renforcer leurs capacités de prévention et gestion des conflits, de les fédérer autour d’une vision commune de développement et de leur permettre de devenir des relais de la relance économique, de l'innovation et du développement économique dans la zone.

Eu égard á ce qui précède, les actions ci-dessous sont envisagées par ce volet du projet :

* L’élaboration du plan local de développement, des programmes triennaux d’investissement et des plans annuels d’investissement dans la chefferie de Basili dans le Territoire d’Irumu, en Province de l’Ituri. Ces outils dégageront les priorités des communautés pour permettre de mieux rationnaliser les ressources financières et d’œuvrer á la création des économies locales viables ;
* Le renforcement des capacités des communautés de base et des ETD dans le processus de planification, de budgétisation et de gestion du développement local ;
* Le renforcement de la coordination/concertation inter ETD, et entre les ETD, les partenaires techniques et financiers et les Provinces respectives en vue d’instaurer des nouveaux rapports de partenariat pouvant se traduire par une meilleure allocation des ressources disponibles en faveur du développement local, axé sur la promotion des moyens d’existence durables des populations.

**1.2. - Justification de l’étude**

La faible prise en compte de la dimension territoriale dans la promotion des moyens d’existence durable n’a pas permis aux ETD de tirer un meilleur profit des opportunités de développement que leur confère la Constitution au regard des compétences importantes qui leur sont transférées pour améliorer la qualité de vie des populations. Sur la base de l’expérience et des leçons tirées, le PNUD a initié une stratégie d’intervention qui compte valoriser le rôle des ETD dans la promotion des moyens d’existence durables. Cette démarche permettra à la Province de l’Ituri et à l’ETD ciblées de mieux relever les défis liés à la pauvreté des populations, á travers l’élaboration des plans de développement local (PDL), tout en renforçant la cohésion sociale et la cohabitation pacifique des populations. Ce choix stratégique permettra aux pouvoirs locaux d’assumer de manière plus viable leurs rôles et responsabilités dans le développement local et de mieux prendre en charge le développement durable de leurs entités á différents échelons.

*(Voir annexe 1 - Termes des Références pour plus des détails sur la mission).*

1. **Objectifs de la mission**

La présente étude aura pour objectif de :

* Organiser la vision locale du développement de chefferie ciblée á travers l’élaboration d’un système de planification locale décentralisé et participatif incluant pleinement tous les acteurs institutionnels, techniques et sociaux pouvant servir de support á l’éclosion des économies locales, à la promotion des services sociaux de base, au développement humain et á la cohésion sociale ;
* Organiser la structuration du milieu á travers l’harmonisation des cadres de concertation et de promotion du développement local, au niveau des groupements et des chefferies, en s’appuyant sur le Comité Local de Paix et Développement existant dans cette chefferie.
* Elaborer un plan de développement local (PDL) sur un horizon temporel de cinq (5) ans pour la chefferie de Basili en Territoire d’Irumu ;
* Elaborer un plan d’investissement local (PIL) sur un horizon temporel de trois (3) ans pour la chefferie de Basili ;
* Elaborer un plan annuel d’investissement (PAI) sur un horizon temporel d’une année (1) pour la chefferie de Basili.

1. **Produits attendus**

* Un cadre de concertation et de promotion du développement local harmonisé est mis en place dans la chefferie cible;
* Le document de diagnostic de chefferie de Basili est produit ;
* Le plan de développement local (PDL) de chefferie de Basili est élaboré ;
* Le plan d’investissement local (PIL) de chefferie de Basili est élaboré en adéquation avec les ressources financières et techniques disponibles au niveau local et au niveau des partenaires potentiels ;
* Les plans annuels d’investissement (PAI) des chefferies, Basili sont élaborés en fonction du budget local et des ressources externes.

1. **Résultats attendus**

* La chefferie de Basili dispose de plan de développement local conforme aux principes du guide national de planification provinciale et locale. Ce document de planification devra renforcer le leadership local, soutenir une vision commune du développement local et contribuer á l’amélioration durable des moyens d’existence des populations locales.

1. **Fonctions/taches des consultant(e)s**

Sous la supervision de Bureau du PNUD/ Bunia, le/la consultant(e) retenu aura pour tâches de:

* Réaliser et/ou actualiser le diagnostic de chefferie de Basili sur le plan institutionnel, socioéconomique et environnemental et formuler de manière participative une matrice de planification participative autour de 4 piliers identifiés dans le cadre du PAP : organiser plus ou moins quatre ateliers de planification stratégique qui permettront d’identifier les priorités du développement en rapport avec les capacités locales et de formuler les différents plans d’investissement sur base du format retenu ;
* Elaborer le plan de développement local (PDL) pour la chefferie de Basili faisant ressortir les aspects suivants : 1) une synthèse du diagnostic participatif mettant en exergue les forces, les faiblesses, les opportunités et les menaces du développement local, 2) un programme de développement local qui identifie les projets, actions et activités retenues de manière participative. Ces différents projets sont structurés sous forme des programmes cohérents et en adéquation avec les axes stratégiques du DSCRP et du PAP ou du Programme d’Action provincial ainsi que le Plan National Stratégique de Développement en voie de validation ;
* Elaborer les différents plans d’investissement, sur base des maquettes proposées : **1)** le plan triennal d’investissement local(PIL) **2)** le plan annuel d’investissement (PAI) **3)** une matrice de financement du Plan ;
* Définir les mécanismes de mise en œuvre, de suivi et d’évaluation des PDL et des plans annexes (PIL et PAI).

1. **Méthodologie de l’étude**

L’étude sera basée sur les principes et outils du guide national de planification provincial adoptés en 2011 par la RDC. Le/la consultant (e) sera retenu sur la base de leur connaissance du guide national, de leur expérience et aptitudes á réaliser ce travail pour répondre á l’objectif de réalisation des différents plans et documents.

L’étude a un caractère fortement participatif et devra inclure l’ensemble des acteurs de l’ETD (chef de chefferie et services décentralisés, services déconcentrés, acteurs de la société civile, partenaires locaux, personnes ressources des milieux publics et privés). Pour ce faire, le/la consultant(e) aura á animer des ateliers/forums relativement aux différentes phases d’élaboration du PDL et produire des rapports á chaque phase de l’étude, lesquels doivent être validés.

Une réunion d’orientation sera organisée pour l’harmonisation de la démarche et des instruments d’analyse à l’intention de consultant (e) retenu (e), de chefferie cible et de partenaires d’appui.

Un (e) consultant (e) est prévue pour cette mission. Le/la consultant(e) peut prévoir de se faire appuyer au niveau de la chefferie par des enquêteurs locaux qu’il aura à engager.

A titre d’orientation, la chefferie de Basili est composée de trois (3) Groupements et 28 villages/Localités. Il sied de noter que pour la concrétisation de cette mission, l’organisation de quatre (4) ateliers au maximum y compris celui de la formulation du PDL sera suffisante au regard des réalités de cette ETD.

1. **Profils de consultant(e)**

Tout consultant/candidat à cette offre devra :

* Etre détenteur d’au moins un diplôme de licence ou équivalent en développement, sciences sociales, économie, management, géographie ou dans un domaine similaire avec de très bonnes connaissances dans les aspects de planification participative, de gestion institutionnelle et financière des ETD ;
* Avoir au moins 3 années d'expérience professionnelle dans la planification du développement et l’élaboration de stratégies de développement durable, préférablement à l’Est de la RDC ;
* Avoir une expérience avérée dans l’intégration des aspects liés au genre et à la protection de l’environnement dans les stratégies de développement ;
* Avoir une expérience avérée dans la conduite de diagnostics institutionnels participatifs ;
* Une expérience précédente dans des missions similaires est souhaitable ;

1. **Qualifications**

En plus des exigences liées au diplôme, l’expert(e) devra : **i)** avoir une expérience avérée dans les techniques de collecte des données, **ii)** avoir une expérience avérée dans l’organisation et l’animation d’ateliers participatifs, **iii)** avoir une bonne maitrise de l’outil informatique, **iv)** avoir de très bonnes capacités d’analyse et de synthèse, **v)** avoir la maitrise de la langue française et une bonne connaissance du Swahili, et aussi la connaissance du contexte de chefferie de Basili/milieu de l’étude.

1. **Eléments du dossier de l’offre**

Le/la consultant (e) intéressé (e) par cette offre devra soumettre :

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| ***Document*** | ***Description*** | ***Forme*** |
| Lettre de motivation | Une lettre de manifestation d’intérêt signée indiquant en quoi vous êtes le meilleur candidat pour la mission. | Pas de formulaire spécifique  Ne doit pas dépasser deux pages |
| Note méthodologique pour l’exécution de la mission attendue | Une description expliquant :   * En quoi vous êtes le meilleur candidat pour la mission ; * La démarche ou l’approche, les outils ainsi que les tâches que vous comptez mettre en œuvre pour réaliser la mission | Pas de formulaire spécifique |
| Curriculum Vitae/P11 | * Remplir le formulaire de P11 en annexe en y incluant surtout votre expérience des missions similaires et indiquant au moins 3 (trois) personnes de référence. | Formulaire [**P11 (SC& IC/annexe 4)**](http://www.cd.undp.org/hr/P11_SCs_%20IC.doc) - (Cliquer sur « P11 (SC&IC) » pour télécharger le document) |
| Diplômes | Envoyer une(les) copies du (des) diplômes |  |
| Proposition financière | Faire une proposition financière dans un tableau des coûts soumise sur base d’une approche forfaitaire et libellé en US dollars | Annexe **«**[**Tableau des coûts**](http://www.cd.undp.org/hr/Tableau_des_Coûts.pdf) **(annexe 3) »**. (Cliquer sur « Tableau des coûts » pour télécharger le document) |

**Les offres incomplètes seront rejetées.**

* Le soumissionnaire retenu de moins de 62 ans sera appelé à présenter un certificat médical d’aptitude physique ;
* Le soumissionnaire retenu de plus de 62 ans sera appelé à présenter un certificat médical d’aptitude physique avec des examens complémentaires détaillés (incluant les examens de radio-rx) suivant les exigences du PNUD. Les frais des examens seront à sa charge et le rapport médical devra être approuvé par un médecin agréé par les Nations Unies.

1. **La proposition financière**

Le consultant fait sa proposition financière suivant le Tableau des coûts. Il doit proposer un montant forfaitaire et présenter dans le Tableau des coûts la ventilation de ce montant forfaitaire (en y incluant les éléments qui le composent à savoir les frais de voyage, les indemnités journalières/perdiems et le nombre de jours de prestation).

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| **N0** | **Rubriques du tableau des coûts** | **Explications des rubriques** | **Quantité** | **Coût Unitaire** |
| **1** | Honoraires | Les frais fixes ou rémunération du travail du consultant en taux mensuel ou journalier | Durée de la mission en jour ou mois | Taux journalier ou mensuel |
| **2** | Indemnités journalières/ perdiems | Les frais de restauration et logement pour les missions en dehors du lieu de résidence du consultant et/ou mission en dehors de Bunia pour les consultants résidents à Bunia mais affectés pour les missions dans le territoire. | Nombre des jours de séjour en dehors du lieu de résidence | Taux journalier |
| **3** | Frais de voyage | Frais billets avion, train, Go pass,…. | Nombre des billets | Prix du billet |
| **4** | Toutes les autres dépenses si pertinentes | Toute autre dépense jugée nécessaire par le consultant pour l’exécution de la mission (soumis à l’appréciation de l’organisation PNUD). |  |  |
| **5** | Frais de transport | Le consultant est tenu d’inclure dans sa proposition tous les frais aux voyages liés à la mission, y compris les voyages de ralliement au poste/rapatriement (voyages pour rejoindre ou quitter le pays où la ville de la mission).  En général, le PNUD n’acceptera pas des frais de voyage excédant ceux d'un billet de classe économique. Si le Consultant souhaite voyager sur une classe plus haute il/elle devrait recourir à l'utilisation de leurs propres ressources.  Dans le cas de voyage imprévisible à l’intérieur de la RDC, le paiement de frais de déplacement incluant des billets, logement et des dépenses terminales devrait être convenu, entre l'unité opérationnelle respective et le Consultant Individuel, avant le voyage. | | |

1. **Evaluation des offres**

L’évaluation des offres se déroule en deux temps. L’évaluation des propositions techniques est achevée avant l’ouverture et la comparaison des propositions financières.

Le marché sera attribué au Consultant ayant présenté le meilleur score combiné (rapport qualité/prix, évaluation cumulative).

1. *Les propositions techniques*

La proposition technique sera évaluée sur son degré de réponse par rapport aux termes de référence et sur la base des critères suivants :

|  |  |
| --- | --- |
| **Critères d’évaluation** | **Points** |
| Le candidat possède-t-il le profil et l’expérience pertinents | 30 |
| Le cadre de travail conceptuel proposé est-il approprié à la tâche et la méthodologie proposée permet-elle d’atteindre les résultats attendus de la mission ? | 30 |
| La présentation de l’activité est-elle claire et les supports proposés sont cohérents et garantissent la soumission des produits attendus de la mission dans les délais impartis ? | 20 |
| Connaissance du contexte local (Ituri et langues locales (Swahili) | 20 |
| **Total Note technique** | **100** |

Seront jugées qualifiées, les propositions techniques qui obtiendront 70% de la note maximale de 100 point ; cette note technique sera pondérée a 70%.

1. *Les propositions financières*

Dans une deuxième étape du processus d’évaluation, les enveloppes financières seront ouvertes et les offres financières comparées ; une note financière sera calculée pour chaque proposition sur la base de la formule :

***Note financière A = [(Offre financière la moins disante)/Offre financière de A] x 30***

**Le consultant avec le cumul de notes (Technique pondérée + Financière) le plus élevé sera retenu pour le contrat.**

***N.B.***

Les consultants sont tenus de se renseigner sur les [**Conditions Générales des Contrats Individuels**](http://www.cd.undp.org/hr/Conditions_Générales_IC.pdf) **(annexe 2)**. (Cliquer sur « Conditions Générales des Contrats Individuels » pour télécharger le document)

**ANNEXES**

# Annexe 1 - Termes de Références de la mission (double cliquer sur l’icône)

# Annexe 2 - Conditions générales des Contrats Individuels (double cliquer sur l’icône)

# Annexe 3 – Tableau des Coûts (double cliquer sur l’icône)

# Annexe 4 – P11 (SC & IC) (double cliquer sur l’icône)

